



Programme de bien-être physique

CAE

Programme de bien-être physique

En quoi consiste le programme ?

- CAE rembourse 50% de l'inscription de l'employé à des activités physiques, **jusqu'à concurrence de 240\$ par année civile.**
- Les activités liées au bien-être physique doivent être proposées par un **centre de conditionnement physique ou un organisme agréé**, tel qu'une ville, une école ou une personne accréditée.
- L'équipement sportif n'est pas admissible au remboursement en vertu de cette politique. Toutefois, les **vélos** sont admissibles seulement si l'employé signe l'annexe 2 de la Politique dans lequel il s'engage à se rendre au travail à vélo **au moins une fois par semaine** entre les mois de mai et septembre.
- Les activités physiques suivantes sont **admissibles** au programme:
 - aérobie, arts martiaux et sports de combat, athlétisme, danse, entraîneur personnel, escalade, ski et sports de neige, sports cyclistes, sports de balles et ballons, sports de glace, sports de raquette, sports nautiques, yoga, pilates, spinning et autres activités de conditionnement physique.

Programme de bien-être physique

Suis-je éligible au programme?

Les employés permanents, salariés et syndiqués, à temps plein ou partiel, de CAE Canada Inc. ou de ses filiales canadiennes sont éligibles.


Important:

- Le montant doit être **supérieur** à 25\$ avant taxes.
- **Maximum de 4** demandes de remboursement par année.
- Montant de la dernière année doit être réclamé **avant la fin de l'année fiscale**.
- **En cas de départ volontaire**, un pourcentage du montant payé doit être remboursé.

Consultez la [Politique](#) pour des renseignements additionnelles.

Programme de bien-être physique

Comment puis-je recevoir un remboursement?

1. Régler les frais d'abonnement à une activité physique admissible et obtenir un reçu
2. Accéder à SAP Concur via les applications Microsoft. 
SAP Concur
3. Sur la plateforme SAP Concur, cliquez sur **Créer une note de frais**



Programme de bien-être physique

4. Vous devez remplir les informations suivantes:

- **Nom du rapport:** Programme santé
- **Fins professionnelles** ou **But d'affaires:** Non-Travel Related (Non-Lié au voyage)
- **Organization Number – Organization:** Par défaut
- **Project Number – Project Name:** (*OVHPRJ) *Overhead
- **Task Number – Task Name:** (OVERHEAD) *Overhead

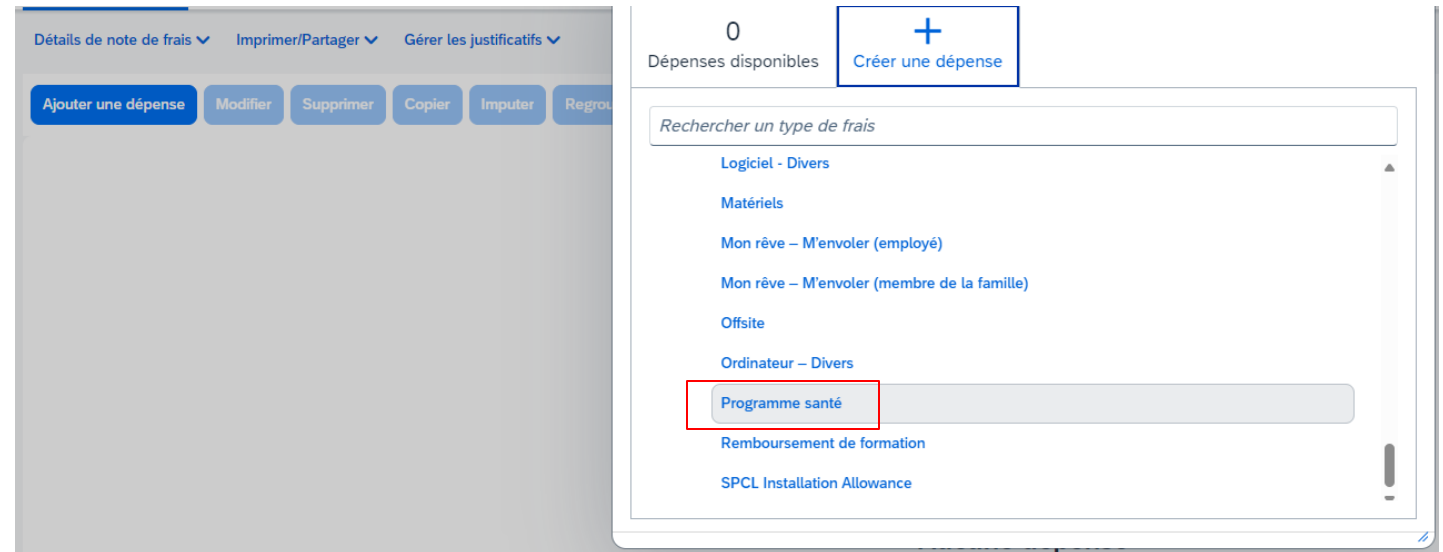
5. Cliquer sur **Créer une note de frais**

6. Cliquez sur **Ajouter une dépense**



Programme de bien-être physique

7. Sélectionnez Programme santé



8. Complétez les informations relatives à votre dépense et ajouter vos reçus.

Remarque: L'employé doit entrer le montant exact qu'il demande à titre de remboursement (conformément à la politique).

- Premier exemple: si le reçu est pour une adhésion annuelle de 600\$, l'employé doit entrer 240\$.
- Deuxième exemple: si le reçu est pour une adhésion annuelle de 200\$, l'employé doit entrer 100\$.

9. Sauvegardez la dépense puis soumettez la dépense

Pour toutes questions concernant la plateforme Concur, contactez travelservices@cae.com.